



AVANTAGES

- Polyvalence des opérations, des outils et des métaux travaillés.
- Supprime le grippage et le broutage.
- Excellent pouvoir de lubrification.
- Additivé en extrême pression, anticorrosion, anti usure.
- Très bonne adhérence sur les surfaces.
- Excellente résistance au cisaillement.
- Evite les reprises et les rejets.
- Améliore le rendement.
- Evite la chauffe des outils.
- Ne contient pas de silicone.



19-0527

DEFINITION

Fluide de coupe prête à l'emploi chargée en agents extrême-pression, pour toutes les opérations d'usinages difficiles en manuel ou en automatique. Fluide de coupe garantie sans chlore, sans soufre et sans fluor.

DOMAINE D'APPLICATIONS

Est destiné à la lubrification des outils de coupe. Permet la formation de copeaux réguliers et supprime les arrachements et les rayures. Est recommandé en taraudage, fraisage, perçage, découpage, sciage emboutissage d'inox et d'aciers spéciaux.

CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide limpide
Couleur : jaune clair
Viscosité 40°C (ASTM D445) : 20 à 30 mm²/s
Densité à 20°C (NF T 60 101) : 0.85
Cl, F, S : < 200 ppm

MODE D'EMPLOI

Placer sur les tarauds ou les forets ou sur la pièce à usiner avant le début de l'opération (Renouveler si nécessaire).

EMBALLAGES

Fût 200 l	Réf. 6858 U2	x1
Jerrican 5 l	Réf. 6858 J1	x4
Bidon 500 ml	Réf. 6858 I1	x12
Aérosol 650 ml	Réf. 6858 A4	x12

FT858 / Indice 13 – 22/02/2018

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.